

Zeitschrift: Rapport annuel / Association nationale pour le développement du tourisme
Herausgeber: Association nationale pour le développement du tourisme
Band: 23 (1940)

Nachwort: Remarques finales
Autor: Bittel, S.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

journaux, ou pour la revue, adaptation de toutes les publications de l'ONST) qui s'est sensiblement maintenue à son niveau habituel, le bureau de Lausanne s'est attaché à diverses tâches et missions propres, entre autres :

1. *La propagande collective* romande pour les quatre saisons, en partie subventionnée par l'ONST. Une innovation intéressante, ce fut de financer à part la publicité par voie d'annonces de la région des trois lacs jurassiens, à laquelle participèrent l'Office neuchâtelois du tourisme, l'Union fribourgeoise des Sociétés de Développement et la Société de Développement de Bienne.

Par l'entremise du siège de Lausanne, les régions romandes ont apporté à ces campagnes saisonnières subventionnées une contribution totale d'environ Fr. 7681.80.

2. *Publications*. Retardée par la mobilisation, la plaquette de la Suisse romande a été mise au point dans les trois langues, et se trouve prête pour l'impression.

3. *Radio*. Les relations ont été actives et cordiales avec MM. les directeurs de la radio romande. Diverses émissions fournies par le bureau de Lausanne plaçant le tourisme dans le cadre de la défense du patrimoine spirituel, ont enrichi les contributions touristiques hebdomadaires, chroniques, bulletins et communiqués. Au sein de la Commission des programmes, le représentant de l'ONST a travaillé à la réalisation de certaines grandes manifestations musicales propres à enrichir le programme des événements touristiques.

4. *Conférences*. Compromises l'hiver dernier par les conjonctures, les conférences ont été organisées cet hiver sur un assez grand pied. Il s'agit d'une dizaine de causeries illustrées de films étroits et de plusieurs séances dominicales illustrées de films standard.

5. *Films*. Des films en couleurs que nous avons en chantier, celui du Léman a été monté, mais non copié, faute de pellicule, la prise de vues de celui du Jura a été poussée, puis interrompue, faute des autorisations militaires puis faute de pellicule négative, la frontière anglaise ne laissant plus sortir aucune pellicule vierge.

6. *Foires et vitrines*. Nous avons été appelés à seconder le service spécial de Zurich pour les foires de Bâle et de Lausanne, ainsi qu'à mettre en place, à chaque saison, le dispositif de réclame dans les vitrines des agences de voyages et des grands magasins. A mainte reprise nous nous sommes entremis pour seconder la réclame romande dans les villes de la Suisse allemande.

7. *Voyages d'automne aux pays du raisin*. L'organisation et la direction de la série de voyages de trois jours intéressant la Suisse romande ont été confiées au bureau de Lausanne.

Comme à l'ordinaire, le bureau de Lausanne a été appelé maintes fois à prendre séance avec les groupes touristiques romands, à assister à leurs assemblées générales, et à intervenir de manières diverses pour seconder leurs travaux.

E. Remarques finales

L'année 1940 a été caractérisée par des entraves et des difficultés de tout genre. Le travail accompli au cours de ces douze mois a été spécial et varié à la fois. Tous nos efforts ont été concentrés sur l'intérieur pour entraîner notre peuple à jouir de sa patrie et à apprécier ses valeurs touristiques, économiques et intellectuelles. Nous avons fait de nécessité vertu et nous éprouvons aujourd'hui la satisfaction de constater que le succès ne s'est pas fait attendre.

Mais c'est en 1940 aussi que s'est produit cet important événement qu'est la mise sur pied d'un organisme suisse de propagande touristique puissant, unique et rationnel. Le congé que nous avons pris de l'ancienne « Association nationale pour le développement du tourisme » est un adieu plein d'espoir en un travail conscient et une activité féconde que le nouvel « Office Central Suisse du Tourisme » va accomplir et remplir au service de notre patrie si riche-

ment bénie. En ce moment de notre histoire où les hôtels, les restaurants, les chemins de fer de tourisme, l'automobilisme ressentent si douloureusement le manque de trafic, où notre peuple entier s'aperçoit comme peut-être jamais encore que « la Suisse n'est pas concevable sans le tourisme », nous nous sentons encouragés par la pensée que M. le conseiller fédéral Celio

a exprimée à l'assemblée constitutive du nouvel Office central, à Zurich :

« Je crois à l'avenir du tourisme suisse, parce que je crois à l'avenir de mon pays. »

Cette pensée nous animera désormais pour remplir notre devoir, assumer nos responsabilités et accomplir notre travail.

Zurich, le 31 décembre 1940.

Office National Suisse du Tourisme

Le directeur,

S. BITTEL.
